

de la Couronne, le R. P. Louis-Michel, de Venise, supérieur de Casa-Nova ; et celle de chevalier, le R. P. Louis Ciganotto, lecteur général de Philosophie et de Théologie à Jérusalem. S. E. Mgr Luigi Piccardo, évêque auxiliaire du Patriarche de Jérusalem fut également élevé à la dignité de commandeur de la Couronne.

L'Italie, on le voit, sait mieux que certains gouvernements apprécier les éminents services que ses missionnaires lui rendent à l'étranger et surtout en Orient.

Les Sœurs Franciscaines — Dans ces derniers temps, le Saint-Siège a donné l'approbation définitive aux Sœurs de Miséricorde, du Tiers-Ordre de Saint-François. Cet institut nouveau de Franciscaines, fondé dans le duché de Luxembourg, y est très prospère et s'occupe d'œuvres de miséricorde et de charité. Il a aussi des maisons en Alsace-Lorraine.

Un autre institut de Tertiaires régulières : les Missionnaires franciscaines du Très Saint Sacrement et de Marie Immaculée, dont la maison-mère est à Barcelone, a demandé avec de vives instances son incorporation à l'Ordre des Frères Mineurs, " afin qu'elle fût vraiment un institut franciscain et pût en prendre le nom ". Cette demande a été accordée par le Saint-Siège et par notre Rme Père Général.

De leur côté, les Supérieures des Ursulines du diocèse de Liège ont demandé et obtenu l'agrégation de leurs maisons au Tiers-Ordre franciscain, en autant qu'elle leur est nécessaire pour jouir des indulgences et des privilèges accordés aux trois Ordres de Saint-François. Cette faveur fut accordée pour la première fois aux Ursulines de la Haute-Italie en 1910 ; nous en avons déjà parlé.

Tout cela nous montre que le séraphique François attire toujours les âmes, que son esprit se répand de plus en plus, et que partout où il pénètre, il suscite le dévouement, la charité et le zèle de l'apostolat.

